

Priorités 2014
Plan d'action national d'intégration
et de lutte contre les discriminations
(2010 – 2014)



1. Stratégie

Le plan d'action national d'intégration et de lutte contre les discriminations 2010-2014 cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs clés œuvrant dans le domaine de l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.

A cet effet, des ateliers de réflexion avec des acteurs du milieu associatif ont eu lieu au cours de 2013. Ces ateliers ont été co-organisés avec le Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE), et ont porté sur deux sujets spécifiques : l'éducation et l'emploi. Les résultats de ces ateliers ont été pris en compte dans l'élaboration des priorités annuelles de 2014.

L'intégration réussie des étrangers dans la société luxembourgeoise repose sur la responsabilité commune de tous les acteurs de la société, à savoir le Gouvernement, les communes, les associations conventionnées, les ONGs des communautés étrangères et la société d'accueil. Il reste essentiel que toutes les parties prenantes joignent leurs efforts sur les questions relatives à ce processus.

Comme lors des années précédentes, le Gouvernement se focalise en 2014 sur certains principes de base communs (PBC) de la politique d'intégration des étrangers dans l'Union européenne, ci-après les « PBC ». Dans une optique de continuité, seront reconduits en 2014 :

- PBC 1 : Processus à double sens
- PBC 3 : Emploi
- PBC 4 : Connaissance de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil
- PBC 5 : Education
- PBC 7 : Dialogue interculturel
- PBC 11: Collecte de statistiques, élaboration d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation

2. Participation politique

En vue des élections européennes, qui auront lieu le 25 mai 2014, et dans le but d'informer les ressortissants européens non-luxembourgeois résidant au Luxembourg sur le droit et les conditions de vote, ainsi que de les inciter à s'inscrire sur les listes électorales, le Gouvernement met un accent sur la participation politique en ajoutant aux priorités 2014

- PBC 9 : Participation politique

3. « Mainstreaming »

Le plan d'action cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs qui interviennent, de près ou de loin, dans le processus d'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg en incluant la dimension de l'intégration des étrangers dans toutes les autres politiques nationales.

PBC 1 : Processus à double sens

«L'intégration est un processus dynamique, à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents des États membres»

Le processus d'intégration implique une adaptation, non seulement de la part des étrangers, mais également de la société d'accueil. Il s'agit de prendre en compte et d'associer à la fois allochtones et autochtones tout en s'assurant que les droits et responsabilités de chacun soient clairement établis.

Dans l'idée d'une approche à double sens impliquant tous les acteurs, et ce, à tous les niveaux, ce PBC doit nécessairement figurer parmi les priorités à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action. Il y a lieu de noter que ce PBC s'applique également au niveau local notamment par le biais de la mise en place d'une politique d'intégration explicite au niveau local.

Ce principe directeur permet d'établir les fondements d'une collaboration entre tous les acteurs afin d'atteindre à court et moyen termes les priorités dégagées.

Il sera mis en œuvre en impliquant les parties prenantes de la sphère privée et publique afin de communiquer clairement sur les droits et responsabilités de chacun.

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Formation à la diversité et aux compétences interculturelles d'acteurs clés dans l'administration, la vie associative luxembourgeoise et étrangère, ainsi que dans le domaine social, de l'éducation et de la jeunesse	Mise en œuvre d'une formation en matière de compétences interculturelles	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative / Institut national d'administration publique
	Proposition aux enseignant/e/s et au personnel psycho-socio-éducatif de formations continues ayant la diversité et le développement interculturels comme objectifs	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Sensibilisation du grand public aux questions d'intégration et de lutte contre les discriminations	Réflexion autour de la diversité au sein des services de secours	Ministère de l'Intérieur
	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Promotion et développement de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg	Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Soutien et mise en place de stratégies d'intégration au niveau local	Poursuite de la mise en place d'une stratégie nationale d'intégration au niveau local avec notamment la mise en place d'un plan communal d'intégration, de plateformes d'échange, de formations à l'attention des Commissions consultatives communales d'intégration (CCCI), et d'un portail internet présentant les ressources et partenaires	Ministère de l'Intérieur et le Syvicol en partenariat avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

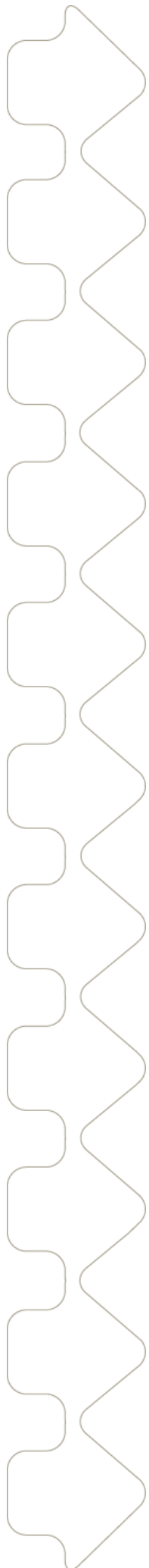
	possibles	
	Volonté de fournir de bonnes pratiques aux associations et sociétés culturelles locales afin de mieux promouvoir l'échange interculturel	Ministère de la Culture
Promotion de l'employabilité des groupes cibles	Accompagnement individualisé des réfugiés reconnus et des ressortissants de pays tiers (projet FEI)	Comité de liaison des associations d'étrangers en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et autres ministères concernés
Promotion du principe de l'égalité de traitement dans les entreprises	Collaboration avec les entreprises dans le cadre du programme des actions positives destiné à sensibiliser les acteurs à la thématique de l'égalité entre hommes et femmes à tous les niveaux de la vie sociétale (continuation et approfondissement d'une action antérieure)	Ministère de l'Égalité des chances
	Promotion et développement de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg	Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Promotion de la création d'entreprises par les entrepreneurs et femmes cheffes d'entreprise issus de l'immigration	Soutien aux actions de la Fédération Femmes Cheffes d'Entreprises du Luxembourg, dont les femmes créatrices issues de l'immigration	Ministère de l'Égalité des chances
	Information et sensibilisation à l'attention des signataires du CAI en matière de création d'entreprises (continuation et approfondissement d'une action antérieure)	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration/ Chambre de Commerce/ Chambre des Métiers

PBC 3 : Emploi

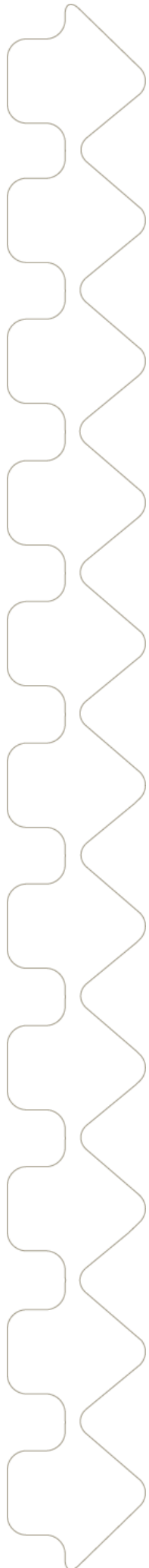
«L'emploi est un élément clé du processus d'intégration, essentiel à la participation et à la contribution des immigrants dans la société d'accueil et à la visibilité de cette contribution.»

L'insertion des étrangers sur le marché de travail constitue une priorité majeure dans le secteur de l'intégration et reste un vecteur essentiel de participation dans la société et de cohésion sociale. Il est donc nécessaire de faciliter l'accès au marché de l'emploi des étrangers tout en encourageant les employeurs à reconnaître la valeur ajoutée de la diversité au sein des entreprises.

Valorisation des compétences professionnelles et techniques acquises à l'étranger	Mise en valeur de l'homologation des diplômes dans les entretiens avec les demandeurs d'emploi	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi
	Information et sensibilisation à l'attention des signataires du CAI	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



	en matière de validation des acquis de l'expérience dans le cadre de la journée d'orientation (continuation et approfondissement d'une action antérieure)	/ Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Promotion de l'employabilité des groupes cibles	Maintien de l'offre de cours de langues et d'informatique	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Développement de la personnalisation du suivi des demandeurs d'emploi moyennant une convention de collaboration individuelle (formations individualisées en fonction des besoins du demandeur d'emploi)	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi en collaboration avec d'autres instituts
	Offre de cours de langues à tarif réduit	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi
	Sensibilisation des demandeurs d'emploi immigrés sur les différentes actions et outils disponibles favorisant leur insertion professionnelle	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi
	Mise en œuvre du dispositif d'information et d'orientation professionnelle « Itinéraires pour l'emploi » à l'attention des ressortissants de pays tiers (projet FEI)	Comité de liaison des associations d'étrangers en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et autres ministères concernés
Elargissement de l'ouverture de la fonction publique aux citoyens de l'Union européenne	Formation à la diversité dans le secteur public	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative
Promotion de la création d'entreprises par les étrangers	Promotion de la création d'entreprises, dont la création d'entreprises par les non-luxembourgeois	Ministère de l'Egalité des Chances
	Information et sensibilisation à l'attention des signataires du CAI en matière de création d'entreprises (continuation et approfondissement d'une action antérieure)	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration/ Chambre de Commerce/ Chambre des Métiers
Promotion du principe de l'égalité de traitement dans les entreprises	Mise en œuvre du programme des actions positives auprès des entreprises afin de les sensibiliser à la thématique de l'égalité entre hommes et femmes en général, englobant ainsi l'égalité de traitement, l'égalité dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée (continuation et approfondissement d'une action antérieure)	Ministère de l'Egalité des Chances
	Soutien aux actions du réseau DivBiz (continuation et approfondissement d'une action	Ministère de l'Egalité des Chances



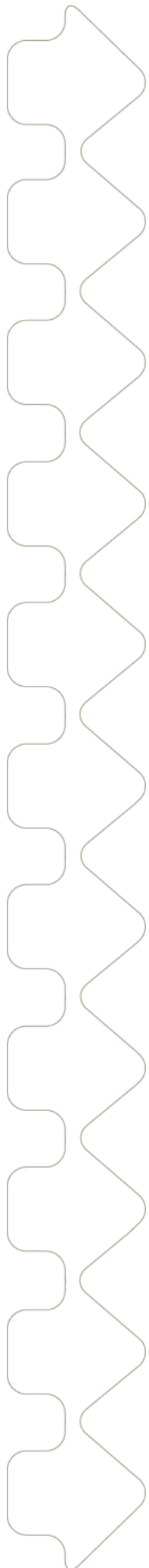
	antérieure)	
	Réflexion autour d'une politique de la gestion des âges au sein des entreprises afin de favoriser le maintien dans l'emploi et l'intégration intergénérationnelle	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire
	Promotion et développement de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg	Comité de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

PBC 4 : Connaissance de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil

«Des connaissances de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil sont indispensables à l'intégration; permettre aux immigrants d'acquérir ces connaissances est un gage de réussite de leur intégration»

L'accueil constituant un des quatre domaines d'action tel que défini par la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg, le PBC 4 figure comme l'année passée parmi les priorités pour 2013. Par ailleurs, le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) qui prévoit une formation linguistique, une formation d'instruction civique et une journée d'orientation, constitue un instrument essentiel de la politique d'intégration.

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Amélioration de la connaissance de la société d'accueil	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Information et sensibilisation des candidats signataires du CAI sur l'offre existante dans les domaines de la santé, du sport, de la culture, de l'associatif et du bénévolat, etc.	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration en collaboration avec les ministères et acteurs concernés
	Soutien ponctuel aux formateurs dans la réalisation des cours d'instruction civique	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Formation et accompagnement de multiplicateurs	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Action visant à favoriser l'intégration des enfants russes par la mise en œuvre d'activités d'intégration dans les classes de l'école russe (projet FEI)	Russian Club en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Publication du magazine Diwan qui vise à favoriser l'intégration de la population bosniaque (projet FEI)	Centre culturel islamique du Nord en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Publication du livret « Thèmes d'intégration » visant à favoriser l'intégration de la population	American Chamber of Commerce en concertation avec l'Office luxembourgeois de



	anglophone (projet FEI)	l'accueil et de l'intégration
	Mise en œuvre du projet « 90 days » visant à informer les nouveaux-arrivants sur les premières étapes de leur séjour au Luxembourg	IntComLUx en concertation avec le Ministère de l'Economie et l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Mise en œuvre du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI)	Organisation des journées d'orientation	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Organisation des cours civiques	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Orientation des signataires dans les cours de langues	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Promotion du CAI par le biais de séances d'informations organisées à l'attention de multiplicateurs	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Soutien ponctuel aux formateurs dans la réalisation des cours d'instruction civique dispensés dans le cadre du CAI	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Informers les jeunes sur les dispositions du CAI	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Informers les jeunes signataires du CAI sur les services s'adressant aux jeunes vivant au Luxembourg	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Continuation de l'offre de cours de langues	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Présence sur les stands de représentants des principales institutions culturelles lors des journées d'orientation	Ministère de la Culture
	Sensibilisation des demandeurs d'emploi immigrés au sujet du CAI	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi
Favoriser la participation active des migrants âgés à la vie culturelle, artistique, récréative, sportive et associative	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Inscription dans les conventions entre l'Etat et les partenaires concernés d'une obligation de faire des projets d'intégration au profit du troisième âge	Ministère de la Culture
	Actions concrètes de l'agent interculturel « EGCA » au niveau local	Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

	Organisation de soirées littéraires interculturelles (projet FEI)	Millefeuilles / Maison des associations / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Valorisation des compétences professionnelles et techniques acquises à l'étranger	Dispense de bourses en faveur d'élèves et d'étudiants étrangers poursuivant des études spéciales dans le domaine culturel ; bourses dans le cadre d'accords culturels	Ministère de la Culture
Promotion de la littératie	Sensibilisation et offre de cours d'alphabétisation d'adultes	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles ; prime à la publication ; mesures en faveur de la langue luxembourgeoise	Ministère de la Culture
	Octroi d'aides financières à des traductions de livres du luxembourgeois en une autre langue	Ministère de la Culture
	Déposition du projet de loi n°6410 (modification de la loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse) prévoit l'adoption d'un cadre de référence national « Education non formelle des enfants et des jeunes » favorisant le multilinguisme et l'apprentissage des langues dans les services d'éducation et d'accueil pour les enfants non scolarisés	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Promotion des langues luxembourgeoise et française	Publication d'une étude réalisée par l'Université du Luxembourg sur l'usage des langues (multilinguisme) dans les crèches	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Continuation de l'offre de cours de langues	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Actualisation du dictionnaire du luxembourgeois en 5 langues (Luxdico) (Poursuite d'une activité en cours)	Ministère de la Culture
	Offre de cours de langues à tarif réduit	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi

PBC 5 : Education

«Les efforts en matière d'éducation sont essentiels pour préparer les immigrants, et particulièrement leurs descendants, à réussir et à être plus actifs dans la société»

L'éducation des étrangers, de tout âge, constitue un élément essentiel du plan. L'amélioration de la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation en les rendant plus accessibles aux étrangers permet la création d'opportunités de carrière plus nombreuses et plus intéressantes. On facilite ainsi leur transition vers la vie active et de manière plus générale, à la cohésion sociale.

« L'application de l'éducation interculturelle dans le programme d'études et dans le matériel pédagogique permet de sensibiliser les élèves autochtones et d'accroître la confiance des élèves étrangers. »¹

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Garantir l'égalité d'accès à l'éducation et prévenir l'échec scolaire	Traduction de l'information sur le système scolaire dans plusieurs langues	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Accueil et orientation des élèves récemment arrivés au pays	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Différenciation de l'enseignement et de l'offre scolaire	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Inclusion dans le projet de loi n°6410 (modification de la loi du 4 juillet sur la jeunesse) de l'adoption d'un cadre de référence national qui soutient une éducation de qualité dès le bas âge dans les services d'accueil et d'éducation	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Mise en œuvre des plans d'encadrement périscolaires (PEP) qui structurent la collaboration étroite entre l'école fondamentale, les maisons-relais pour enfants et les communes	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Continuation de la maison-relais ASE (accompagnement socio-éducatif) de la commune de Sanem	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Continuation de la maison-relais RASE (relais d'accompagnement socio-éducatif) de la commune de Sanem	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Mise en place de formations à la diversité pour enseignants	Proposition aux enseignant/e/s et au personnel psycho-socio-éducatif de formations continues ayant comme objectifs la diversité et le développement de compétences interculturelles	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Développement par certaines écoles fondamentales de la gestion de l'hétérogénéité des apprenant/e/s dans le cadre de leur « Plan de réussite scolaire »	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

¹ Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens, 3ième édition, Direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité, Commission européenne, 2010, p. 153.

Valorisation des acquis des élèves récemment arrivés au pays	Mise en place d'un outil permettant d'évaluer et de documenter les apprentissages des élèves récemment arrivés à l'école fondamentale	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Information sur le système éducatif au Luxembourg donnée aux signataires du CAI dans le cadre de la Journée d'orientation	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Formation du personnel du domaine socio-éducatif aux compétences interculturelles	Mise en place de formations communes pour tous les acteurs de l'éducation (enseignants, parents, éducateurs des maisons-relais, etc.)	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Implication des parents dans le processus d'intégration	Réunions pour parents	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Aide par médiateurs interculturels	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Traduction des informations écrites en cas de besoin	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Organisation de formations continues pour le personnel socio-éducatif agissant dans les services d'éducation et d'accueil (crèches, maisons-relais pour enfants)	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

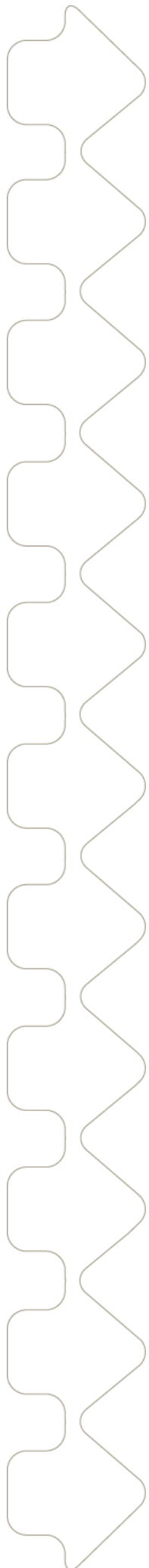
PBC 7 : Dialogue interculturel

«Un mécanisme d'interaction fréquente entre les immigrants et les ressortissants des États membres est essentiel à l'intégration. Le partage d'enceintes de discussion, le dialogue interculturel, l'éducation pour mieux connaître les immigrants et leurs cultures, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain renforcent les interactions entre immigrants et ressortissants des États membres»

Pour stimuler le dialogue interculturel, il convient de créer des occasions de contacts fréquents et effectifs entre les divers acteurs. Par ce biais, des actions de sensibilisation pourront idéalement être véhiculées.

Le dialogue interculturel doit être priorisé en ce qu'il contribue de manière active au *capacity building* de tous les acteurs impliqués au niveau public et privé. En effet, « des plateformes de dialogue performantes aboutissent à l'établissement de relations de travail entre les participants, qui mettent en place des activités publiques conjointes, des partenariats et des nouveaux mécanismes de consultation permanente ».²

² Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens, 3ième édition, Direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité, Commission européenne, 2010, p. 87.



Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Faciliter la communication entre autochtones et allochtones	Concertation avec des associations concernées	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Actualisation du dictionnaire du luxembourgeois en 5 langues (Poursuite des activités en cours)	Ministère de la Culture
	Promotion et coordination d'un réseau de formateurs experts sur les questions relatives à l'interculturalité	Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Stimulation du dialogue interculturel	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Inclusion de l'organisation d'au moins un projet interculturel visant une meilleure cohésion sociale entre les populations autochtones et étrangères dans les conventions avec les associations	Ministère de la Culture
	Sensibilisation et formation au dialogue interculturel et à l'intégration en association avec le genre et autres motifs de discrimination avec les responsables des services conventionnés (continuation d'une action antérieure)	Ministère de l'Egalité des chances
	Réalisation du projet « Schrebergärt – microcosmes de 'intégration » (projet FEI)	4motion en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Formation et accompagnement des associations dans l'élaboration et l'exécution de projets en la matière	Mise en place d'une formation à l'attention des personnels des clubs seniors (2013/2014)	Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
Ouverture des associations de loisirs luxembourgeoises aux étrangers	Soutien ponctuel par l'octroi de subventions aux activités culturelles	Ministère de la Culture
	Inscription dans les conventions entre l'Etat et les partenaires concernés de l'obligation de faire des projets promouvant la cohésion sociale	Ministère de la Culture
	Réalisation d'ateliers de sensibilisation à la diversité de jeunes chefs de scouts	4motion / Fédération des éclaireurs et éclaireuses en concertation avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

PBC 9 : Participation au processus démocratique

«La participation des immigrants au processus démocratique et à la formulation des politiques et des mesures d'intégration, en particulier au niveau local, favorise leur intégration»

La participation politique des étrangers est un élément essentiel du plan. Les initiatives de citoyenneté active et l'éducation à la citoyenneté encouragent l'exercice des droits et obligations politiques et civiques des étrangers, d'actualité surtout en vue des élections européennes du 24 mai 2014.

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Promotion de la citoyenneté et de la participation politique / sociale des étrangers	Le projet de loi n°6561 portant approbation de la convention européenne sur la nationalité, faite à Strasbourg le 6 novembre 1997 et modification de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise a été déposé le 11 avril 2013 à la Chambre des Députés	Ministère de la Justice
	Campagne de sensibilisation des non-Luxembourgeois à s'inscrire sur les listes électorales dans le cadre des élections européennes 2014	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration / communes / associations

PBC 11 : Collecte de statistiques, l'élaboration d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation

« L'élaboration d'objectifs, d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation clairs est nécessaire pour adapter les politiques, mesurer les progrès en matière d'intégration et améliorer l'efficacité de l'échange d'informations. »

Afin d'assurer que les décisions politiques prises dans le domaine de l'intégration soient basées sur la réalité démographique du pays ainsi que pour définir l'impact de ces politiques sur la société, il s'agit d'investir d'avantage de ressources dans l'élaboration d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation.

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Recherche de critères pertinents pour mesurer l'intégration au Grand-Duché de Luxembourg	Définir des indicateurs pour décrire la situation des jeunes au Luxembourg et mettre en place un système de publication des données disponibles	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
	Soutien financier des activités du Centre de Documentation des Migrations Humaines à Dudelange	Ministère de la Culture
Création d'un réseau national des migrations	Coopération avec le Réseau européen des migrations pour la réalisation du rapport politique sur les migrations et l'asile 2014 et le traitement des demandes ponctuelles des autres points de contact nationaux	Université du Luxembourg / Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires étrangères et européennes / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

	Réalisation d'une étude sur les liens entre la migration et le développement et la cohérence politique au sein des Etats membres ainsi qu'avec les pays tiers	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Réalisation d'une étude sur la politique sur les mineurs non-accompagnés (mise à jour d'une étude comparée réalisée en 2009)	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Réalisation d'une étude sur l'identification des personnes vulnérables dans le flux total des migrants en séjour irrégulier et des demandeurs d'asile	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Réalisation d'une étude sur l'interaction entre les procédures d'asile et d'immigration	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Soutien dans l'organisation de la conférence annuelle du Réseau européen des migrations	Université du Luxembourg / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Développement d'une version 3 du glossaire sur les migrations et l'asile en anglais, français et allemand	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Maintien de la base de données sur la jurisprudence administrative en matière d'immigration et de protection internationale	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Création d'une base de données sur les demandes ad-hoc (ADQUIS)	Réseau européen des migrations Luxembourg
	Création d'un groupe de travail sur les statistiques	Réseau européen des migrations Luxembourg
Amélioration de l'état de connaissance sur les populations immigrées vivant au Grand-Duché de Luxembourg	Analyse afin de mieux connaître l'intégration des immigrés dans le marché de l'emploi (dans le cadre de l'Observatoire du marché de l'emploi)	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire / Agence pour le développement de l'emploi
	Soutien financier des activités du Centre de Documentation des Migrations Humaines à Dudelange	Ministère de la Culture
Amélioration de l'état de connaissance de la mobilité frontalière	Réalisation d'analyses qualitatives et quantitatives afin d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement du bassin de l'emploi luxembourgeois (dans le cadre de l'Observatoire du marché de l'emploi)	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire